

Giornale Diplomatico

QUOTIDIANO ONLINE DI INFORMAZIONI E OPINIONI

Editore e Direttore Responsabile: Dario de Marchi

Direttore: Carlo Rebecchi

Testata iscritta nel Registro Stampa del tribunale Civile di Roma - n.94/2017 dell'8 giugno 2017

AFRIQUE : PROF. MARTIN NKAFU NKEMNKIA PROPOSE LA BANQUE CENTRALE AFRICAINE

23-10-2024 19:03 - [Avis](#)



GD - Rome, 23 octobre. 24 - A Rome pour participer au VIe Congrès de la Méritocratie Italie, prof. Martin Nkafu Nkemnkia, entre autres professeur dans certaines universités réputées du Vatican et promoteur de la Fondation internationale NCDEIF Nkemnkia Afrique/Europe, a fasciné les participants avec ses propositions pour l'avenir de l'Afrique. A commencer par celui de la création d'une Banque centrale africaine.

Ciro Maddaloni l'a interviewé pour le journal GIORALE DIPLOMATIC.

Q. : Prof. Nkemnkia, quels sont les potentiels du continent africain ?

* Pr Martin Nkafu Nkemnkia : « Le continent africain a un immense potentiel car « il n'est pas seulement riche en minéraux ». L'immensité du territoire et la qualité des sols font de l'Afrique la zone de la planète la plus adaptée à la production agricole et à l'élevage. »

Q. : Alors, quels sont les freins qui bloquent ce potentiel ?

* Prof. Martin Nkafu Nkemnkia : « L'un des problèmes qui empêchent aujourd'hui le plein développement du continent est le manque de coordination et de collaboration entre les 54 États indépendants qui composent le continent africain. Les 54 États africains sont tous pleinement reconnus au niveau international et sont membres à la fois des Nations Unies et de l'Union africaine. »

D. : Alors qu'est-ce qui manque ?

* Prof. Martin Nkafu Nkemnkia : « Pour renforcer les relations entre les pays africains et soutenir le développement économique, il manque encore une pièce fondamentale : une Banque centrale africaine capable d'émettre une monnaie continentale, qui puisse être adoptée par tous les pays qui font partie de l'Union. L'Union Africaine et qui souhaitent se joindre à cette initiative."

Q. : Comment pensez-vous que cette nouvelle Banque de l'Union africaine puisse être créée ?

* Pr Martin Nkafu Nkemnkia : « Notre modèle de référence est la Banque centrale européenne. La BCE a pour mission d'émettre l'euro, la monnaie commune adoptée par 20 pays (sur 27) qui font partie de l'Union européenne. La monnaie commune européenne permet aux pays membres de pouvoir effectuer des transactions économiques protégées des fluctuations et des changements des taux de change entre les différentes monnaies nationales, qui se produisaient avant l'adoption de l'euro ; et qui a généré de nombreux problèmes (et des coûts supplémentaires) pour le système économique de l'UE".

Q. : Pensez-vous que la « monnaie unique » émise par une future Banque centrale africaine pourrait permettre aux pays adhérents d'obtenir les mêmes avantages qu'ont obtenus les pays européens ayant adhéré à l'euro ?

* Prof. Martin Nkafu Nkemnkia : « Avoir une certaine référence pour les transactions économiques donnerait à tous les pays qui décident d'adopter cette monnaie la possibilité d'une plus grande puissance dans les relations d'échange avec d'autres monnaies de référence au niveau mondial. Plus précisément, avec le dollar américain et l'euro. Une monnaie africaine unique, indépendante des autres monnaies et acceptée au niveau international, peut faciliter les échanges commerciaux en éliminant le besoin de changer de monnaie ; réduire les coûts et les complexités liés aux transactions internationales tant au sein de la zone africaine que vers le reste du monde, favorisant ainsi les échanges commerciaux et stimulant la croissance économique. Avec une monnaie continentale unique, il sera plus facile de comparer les prix des produits et services entre les différents pays, donc une plus grande transparence des prix au bénéfice des consommateurs et des entreprises. »

Q. : En Europe, plusieurs pays ne sont pas aussi satisfaits d'avoir décidé d'adopter une monnaie commune comme l'euro. Quels avantages voyez-vous au-delà de ceux déjà mentionnés et voyez-vous des risques ?

* Pr Martin Nkafu Nkemnkia : « L'élimination du risque de change lié à la monnaie d'un seul pays africain ou d'un groupe de pays africains rend les investissements plus stables et permet d'attirer les investissements et capitaux étrangers au bénéfice de tous. Une monnaie unique, garantie par la Banque centrale africaine, peut contribuer à une plus grande stabilité monétaire, en réduisant le risque de dévaluation et d'inflation excessive, qui est l'un des fléaux qui affligent de nombreux pays africains. Une monnaie unique pour l'ensemble du continent peut accroître la confiance des pays créanciers et du système bancaire international et peut protéger les pays individuels du risque d'endettement croissant suite à la dévaluation de la monnaie locale d'un seul pays, ce qui s'est également produit même en Europe où les pays les plus endettés étaient toujours protégés de la spéculation internationale par la BCE".

Q. : Alors une solution technique pour gérer les taux de change et les relations commerciales ?

* Pr Martin Nkafu Nkemnkia : « Pas seulement ça ! Une monnaie africaine unique sera également le symbole de la coopération et du partage des objectifs de développement pour tous les pays du continent qui rejoindront l'initiative, contribuant ainsi à faciliter et à renforcer les liens économiques et politiques entre les pays membres. La nouvelle monnaie unique africaine pourrait devenir un point de référence pour les échanges commerciaux vers et depuis l'Afrique, pour les investissements étrangers en Afrique et pour les dons internationaux, augmentant ainsi le poids économique et politique de l'Union africaine sur la scène internationale.

Une monnaie africaine unique facilitera la mise en œuvre de la proposition présentée par l'Italie appelée "Piano Mattei" qui vise à promouvoir le développement durable en Afrique, en investissant dans des secteurs clés tels que l'énergie, les infrastructures, l'agriculture et la numérisation, en créant des partenariats économiques, des relations solides et durables. entre les entreprises italiennes et européennes et africaines, une coopération égale, évitant toute forme de paternalisme et promouvant l'interdépendance entre les peuples ; le principe d'égalité et de réciprocité dans tous les secteurs d'échange culturel et économique. Une situation optimale pour le bénéfice de tous : la situation Gagnant/Gagnant souhaitée."

Ciro Maddaloni

Source : **Ciro Maddaloni**